

Exemple pour l'acte ACT*



1

Insérez la carte Vitale

A partir de l'écran d'accueil, appuyez sur « **Création FSE** » puis insérez la carte Vitale du patient.

2

Bénéficiaire

Carte mise à jour le 16/10/15

NATACHA ISSNER
Né(e) le 01/19/1950 - 66 ans

NATHALIE ISSNER
Né(e) le 01/01/2000 - 17 ans

NATHAN ISSNER
Né(e) le 01/02/1999 - 18 ans

Choisissez le bénéficiaire des soins

3

Prise en charge

Maladie

Conforme ALD OUI NON

Exonération Pas d'exonération

Accident de Droit Commun ? NON

Date accident / /

Maternité

Soins Médicaux Gratuits

Placez le curseur sur « **NON** » ou « **OUI** » pour le choix « **Accident de Droit Commun ?** », puis appuyez sur « **Valider** ».

4

Parcours de soins

Médecin traitant

Médecin traitant déclaré :

Oui Non Ne sait pas

Médecin orienteur

Nom

Prénom

Renseignez le parcours de soins et appuyez sur « **Valider** ».

5

Règlement

Pas de tiers-payant

Tiers-payant AMO

Tiers-payant AMO+AMC

Tiers-payant AMC

Attestation ACS Aucune

Infos mutuelle

Renseignez les options de « **Règlement** » puis appuyez sur « **Valider** ».

6

Actes NGAP

ACT

APC

APU

APV

C

CCP

CCP

COE

Sur l'écran « **Actes** », sélectionnez l'acte à facturer dans la liste.

7

Récapitulatif

Ajust Acte Ajust IFD Ajust IK

ACT 20,00

Saisir prescription

Ajouter aux favoris

Total 20,00€

La coche verte en face du total de la facture confirme qu'aucun forçage n'est requis. Après avoir vérifié les paramètres de l'acte, appuyez sur « **Sécuriser** ».

8

Quittance

Paiement

Montant à payer 20,00€

Remboursement

Honoraires 20,00€

Caisse 14,00€

Prise en charge

Pas de tiers-payant

Facture

Facture n° 258-000006

Date de facturation 28/01/2018

Imprimer

La quittance de la FSE vous permet d'apercevoir l'ensemble de la facture via l'ascenseur positionné sur le côté droit de l'écran.

Vous pouvez retrouver les guides de facturation de ces nouvelles consultations auprès de votre conseiller informatique CPAM.

* ACT = cet acte est donné à titre indicatif et ne correspond à aucune nomenclature. La procédure décrite est valable pour tous les actes support et/ou les actes de majoration.